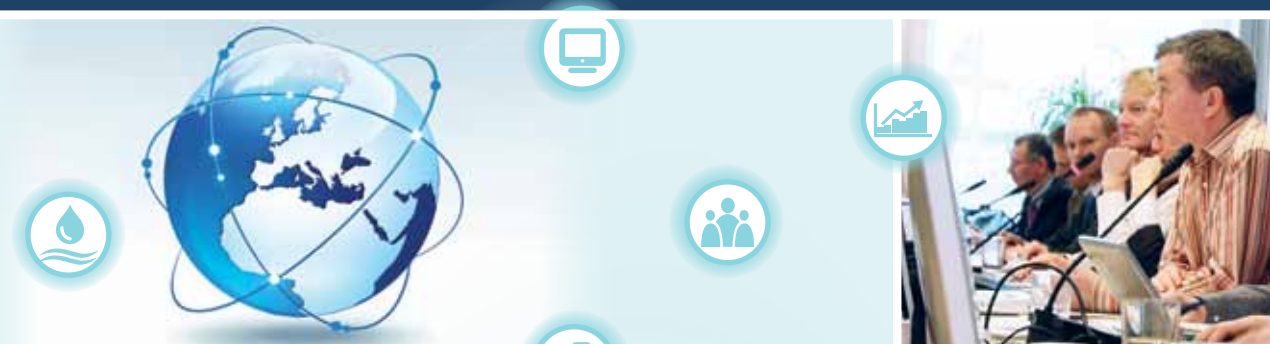


Le réseau Eionet en action

Partager les informations sur l'environnement en Europe



Agence européenne pour l'environnement





Table des matières

Origines du réseau Eionet.....	3
Évolution et structure d'Eionet.....	4
Structure du réseau Eionet	5
Eionet : une véritable réussite.....	8
Eionet : une coopération institutionnelle	9
Déclarations de quelques membres du réseau Eionet.....	10
Eionet : un contenu commun	11
Eionet : une infrastructure partagée.....	12
Système de partage d'informations sur l'environnement : SEIS	13
Le réseau Eionet en action.....	14
Institutions des PFN	15



Origines du réseau Eionet



Mission du réseau Eionet

Le réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (Eionet) a pour objectif de fournir des données, des informations et des expertises opportunes et de qualité afin d'évaluer l'état de l'environnement en Europe et les pressions qu'il subit. Il permet ainsi aux décideurs de prendre des mesures appropriées pour protéger l'environnement aux niveaux national et européen et surveiller l'efficacité des politiques et mesures mises en œuvre.

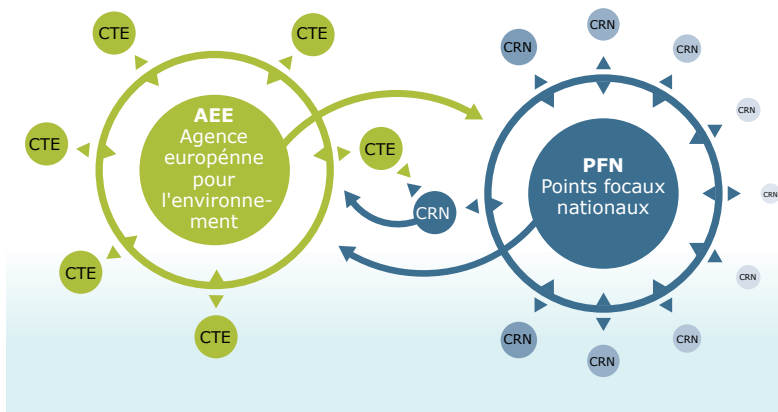
L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) est une agence de l'Union européenne chargée de fournir des informations fiables et indépendantes sur l'environnement. L'AEE est une source majeure d'informations pour les personnes ou organismes impliqués dans la rédaction, l'adoption, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques environnementales, ainsi que pour les entreprises et la société civile.

Eionet est un réseau de partenariat de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et de ses pays membres et coopérants. Il est composé de l'AEE proprement dite, de plusieurs centres thématiques européens (CTE) et d'un réseau de quelque 1 500 experts de 39 pays employés dans plus de 400 agences nationales pour l'environnement et autres organismes fournissant des informations sur l'environnement. Ces experts sont désignés comme Points

focaux nationaux (PFN) et Centres de référence nationaux (CRN).

Grâce à Eionet, l'AEE rassemble les données relatives à l'environnement reçues des différents pays et se consacre à la diffusion de données opportunes, de qualité et validées à l'échelon national. Ces connaissances sont disponibles très largement sur le site web de l'AEE et servent de base à des évaluations environnementales thématiques et intégrées. Ces informations

soutiennent les processus de gestion environnementale, l'élaboration et l'évaluation de politiques environnementales, ainsi que la participation du public aux niveaux national, européen et mondial. Associées aux avis et informations provenant des activités scientifiques des citoyens, des connaissances générales, locales et traditionnelles, ainsi que des entreprises, ces données apportent une solide base de données aux décideurs politiques et pour la participation du public.

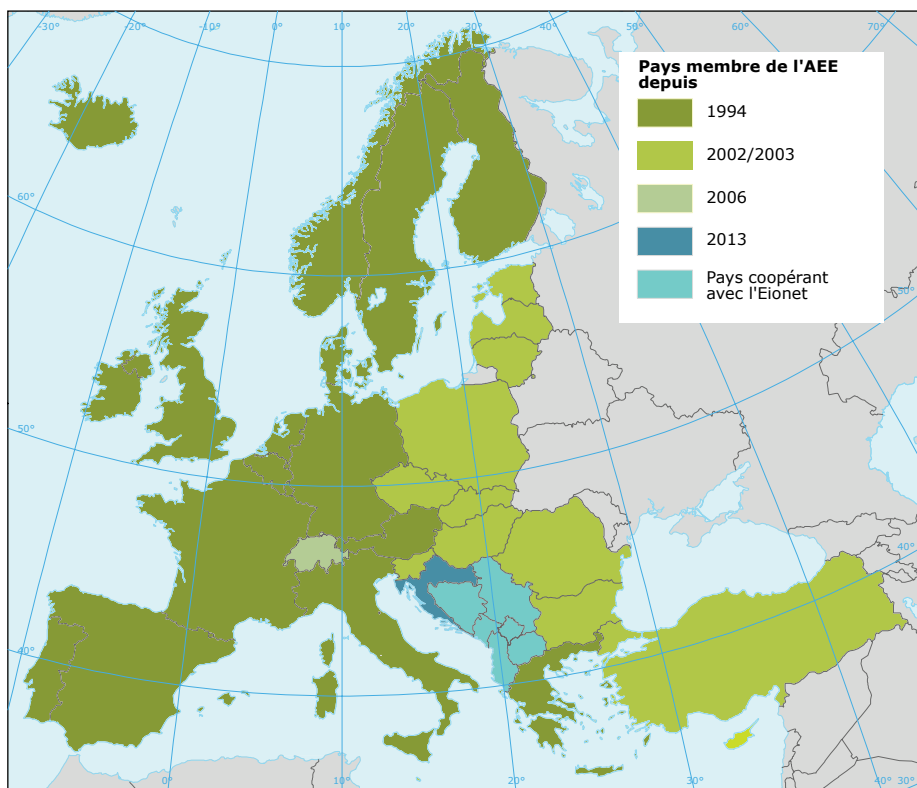


Évolution et structure d'Eionet



Le réseau Eionet s'est développé au fur et à mesure de l'élargissement de l'AEE

Fondé en 1994 conformément au règlement (CEE) n° 1210/90 du 7 mai 1990 relatif à la création de l'Agence européenne pour l'environnement, Eionet est devenu un fournisseur réputé de données, d'informations et d'évaluations de qualité relatives à l'état de l'environnement en Europe et aux pressions et forces motrices qu'il subit. Le nombre de pays membres de l'AEE ayant augmenté, Eionet s'est développé en parallèle.





Structure du réseau Eionet



Activités d'un Centre thématique européen, exemple dans le domaine de la biodiversité

Le **CTE sur la biodiversité** est un consortium européen de neuf organisations. Il travaille avec l'Agence européenne pour l'environnement par le biais d'un accord-cadre de partenariat avec un soutien financier complémentaire du ministère de l'environnement français. Il est coordonné par une « équipe centrale » située au Muséum d'histoire naturelle de Paris et composée de 12 personnes originaires de sept pays d'Europe. Les tâches principales de l'ETC/BD sont les suivantes :

- Soutenir le travail d'évaluation réalisé par l'AEE à partir d'indicateurs, en s'attachant à l'état et aux tendances de la biodiversité et des écosystèmes en Europe
- Fournir des informations pertinentes pour soutenir la mise en œuvre de politiques environnementales et de développement durable en Europe, en particulier dans le cadre des politiques et stratégies de l'UE sur la nature et la biodiversité, et dans le cadre de la convention de Berne
- Renforcer la capacité en matière de rapports sur la biodiversité en Europe, principalement via le réseau Eionet
- Aider l'AEE à développer le système européen d'information sur la biodiversité (BISE), qui est le centre de données et le portail européen pour la biodiversité.

Site web de l'ETC/BD : <http://bd.eionet.europa.eu/>.

Centre thématique européen (CTE)

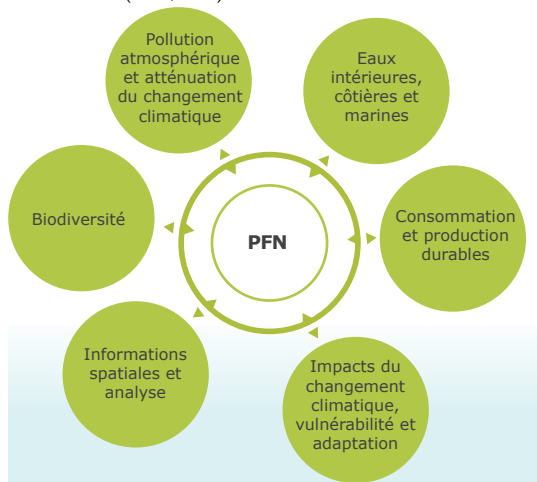
Consortium d'organisations de pays membres de l'AEE apportant une expertise dans un domaine environnemental spécifique et engagés sous contrat par l'AEE pour l'aider dans son programme de travail.

Les centres thématiques européens (CTE) sont des centres d'expertise thématique chargés sous contrat par l'AEE de réaliser des tâches spécifiques identifiées dans la stratégie de l'AEE (programme de travail quinquennal) et ses programmes de travail annuels. Ils sont sélectionnés par le conseil d'administration de l'AEE au terme d'un processus de compétition lancé dans toute l'Europe et travaillent en collaboration avec l'AEE dans des domaines donnés. Chaque CTE est composé d'une organisation responsable et d'entités partenaires spécialisées émanant de la communauté d'information et de recherche environnementales, lesquelles associent leurs ressources dans leur domaine d'expertise propre.

En collaboration avec les pays membres du réseau Eionet, les CTE facilitent la fourniture de données et d'informations émanant des pays, et proposent des rapports et d'autres services à l'AEE et à Eionet.

On compte actuellement six CTE (2012) :

- Pollution atmosphérique et atténuation du changement climatique (ETC/ACM)
- Impacts du changement climatique, vulnérabilité et adaptation (ETC/CCA)
- Biodiversité (ETC/BD)
- Eaux intérieures, côtières et marines (ETC/ICM)
- Informations spatiales et analyse (ETC/SIA)
- Consommation et production durables (ETC/SCP)



Structure du réseau Eionet



Point focal national (PFN)

Expert ou groupe d'experts réunis en organisations environnementales nationales, nommés et financés par le pays et désignés comme le contact principal de l'AEE, des autres membres du réseau Eionet et des acteurs concernés. Le PFN coordonne le réseau national composé de plusieurs centres de référence nationaux (CRN) dans le but de soutenir la mise en œuvre du programme de travail de l'AEE.

Les PFN sont les principaux points de contact de l'AEE dans les pays membres et partenaires. Ils sont chargés de la coopération avec l'AEE et les CTE, et de la coordination nationale des activités liées à la stratégie et au programme de travail de l'AEE. Afin de promouvoir les principales publications de l'AEE, de nombreux PFN organisent des événements de lancement et

publient des communiqués de presse.

Leurs méthodes de travail diffèrent d'un pays à l'autre, ce qui reflète en partie la diversité des structures nationales pour l'environnement dans lesquelles ils sont basés. Par exemple, certains PFN sont situés dans des agences pour l'environnement, d'autres font partie du ministère de

l'environnement; certaines se trouvent dans des administrations nationales centralisées, et d'autres fonctionnent dans des systèmes décentralisés, parfois fédéraux.

Les PFN ont en outre un rôle de conseiller auprès des membres du conseil d'administration de l'AEE, et établissent des contacts avec d'autres réseaux pertinents.

Le travail d'un PFN, exemple de la Norvège

« Au cours d'une semaine de travail classique, en tant que PFN de Norvège, je lis beaucoup. Je reçois, lis, note et transmets de nombreux documents émanant de l'AEE et du réseau Eionet national : évaluations, rapports, documents politiques, études, demandes. Une partie de mon travail consiste à veiller à ce que les bonnes personnes reçoivent les informations importantes dans les délais impartis, et à m'assurer que 'mon' réseau remplit ses obligations : évaluations de rapport et contribue au travail de l'AEE. Chaque jour, je consulte le forum d'Eionet, je contacte des CRN ou des Points de contact principaux (PCP), transmets des courriers électroniques, invitations et demandes, prépare des réunions, rédige des comptes-rendus, et m'assure que le réseau norvégien suit et soutient les divers processus en cours dans l'AEE. Le principal objectif est de veiller à ce que les informations continuent de circuler entre l'AEE et le réseau Eionet norvégien. »





Structure du réseau Eionet



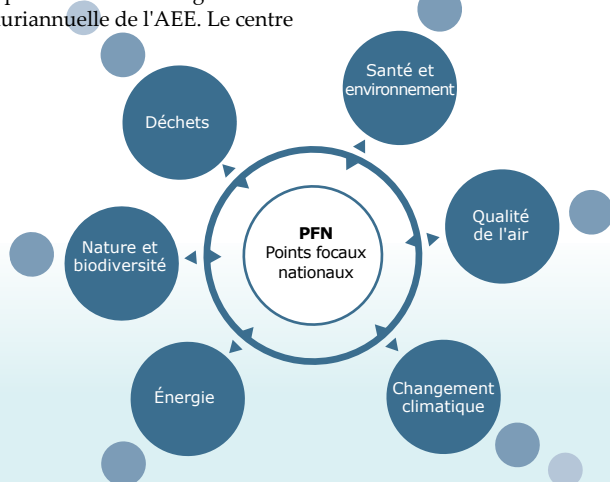
Centre de référence national (CRN)

Expert ou groupe d'experts réunis en organisations environnementales nationales, nommés et financés par le pays pour travailler avec l'AEE et les CTE compétents dans des domaines environnementaux spécifiques liés au programme de travail de l'AEE.

Les centres de référence nationaux (CRN) sont nommés par les pays membres et coopérants. Ils couvrent des domaines environnementaux spécifiques comme la qualité de l'air, la santé et l'environnement, le changement climatique, les déchets, la nature et la biodiversité, l'énergie, etc. Ils sont chargés de la coordination technique de ces thèmes, de la fourniture de données et d'une expertise adaptée. La structure des CRN varie selon les besoins et priorités de la stratégie pluriannuelle de l'AEE. Le centre

d'intérêt de chaque CRN varie en fonction du sujet traité, mais tous soutiennent l'AEE dans la réalisation de son programme de travail.

Les CRN sont situés dans des organisations qui collectent et fournissent régulièrement des données sur l'environnement à l'échelle nationale et/ou possèdent les connaissances adaptées concernant divers problèmes environnementaux, leur surveillance ou leur modélisation.



Travailler avec les CRN, étude de cas

Rédaction de documents d'information sur la politique de rendement des ressources

Au printemps 2010, l'UE a adopté la stratégie « Europe 2020 » en faveur de la croissance, dont l'une des initiatives phare concerne l'utilisation efficace des ressources.

Anticipant la nécessité pour les pays de répondre à cette initiative, l'AEE a lancé une étude sur les politiques et instruments de l'utilisation efficace des ressources dans les pays du réseau Eionet, avec deux objectifs principaux :

- Soutenir le processus décisionnel en élargissant les connaissances sur l'utilisation efficace des ressources, grâce à la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations sur les expériences nationales dans les politiques d'utilisation efficace des ressources ;
- Faciliter le partage d'informations et de bonnes pratiques au sein du réseau Eionet.

En novembre 2010, les CRN pour la production, la consommation et l'utilisation durables des ressources dans les pays du réseau Eionet ont été invités à fournir des détails par le biais d'un ensemble standard de questions.

Malgré les délais serrés, la majorité des pays ont apporté leur contribution et le rapport a été publié en octobre 2011. Depuis, il a été mis en pratique par des décideurs politiques, aux niveaux national et européen.

Cet effort commun AEE/Eionet n'est que l'un des exemples de la façon dont l'apport national d'informations peut nourrir un processus politique européen en s'appuyant sur la puissance et l'expertise du réseau.

Des informations complémentaires sur les politiques d'utilisation efficace des ressources, comportant les profils détaillés de 31 pays, sont disponibles sur le site web de l'AEE : <http://www.eea.europa.eu/resource-efficiency>

Eionet : une véritable réussite

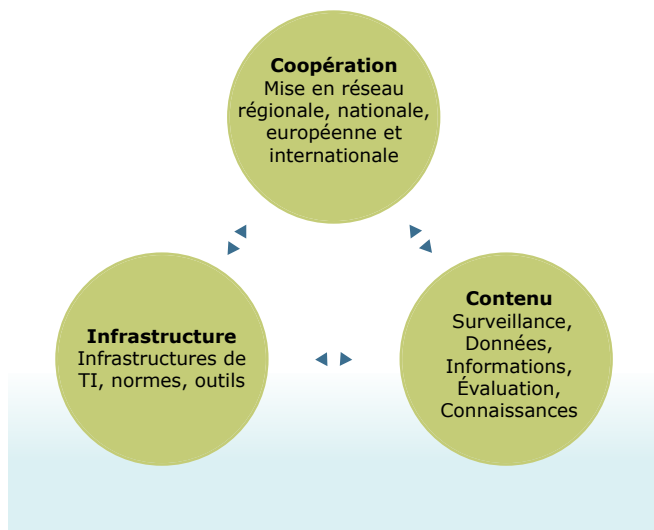


Eionet, un réseau mature et souple

Depuis sa création en 1994, le réseau Eionet est devenu un fournisseur renommé et fiable de données, d'informations et d'évaluations de haute qualité pour l'Europe.

Le concept du réseau Eionet se définit comme suit :

- Une forte **coopération institutionnelle** à plusieurs niveaux (national, régional, européen, international) ainsi que des partenariats avec la société civile, facilité par une entité coordinatrice
- Des **contenus communs** (données, informations, indicateurs, analyses)
- Des **normes, outils et infrastructures** partagés





Eionet : une coopération institutionnelle



Eionet, un réseau de personnes

La coopération institutionnelle et l'engagement d'individus appartenant aux institutions nationales sont au cœur du réseau Eionet, lequel est essentiellement un réseau de personnes.

Le groupe PFN/Eionet est constitué de PFN, de responsables de CTE, de représentants de la Commission européenne ainsi que du personnel compétent de l'AEE et se réunit trois fois par an. Les résultats de ces discussions sont présentés lors des réunions du conseil d'administration de l'AEE, soutenant ainsi directement son développement stratégique.

La coopération et la communication en ligne étendues entre l'AEE, les CTE et les CRN sont soutenues par des ateliers de travail CRN au cours desquels les participants présentent les activités de l'AEE et des CTE, partagent les expériences nationales et discutent des stratégies futures. Ces ateliers de travail aident à maintenir et renforcer les contacts entre l'AEE, les CTE et les CRN, et entre les pays eux-mêmes.

Des pays ont tiré parti du partage de conseils, d'expertises et d'expériences sur le développement des capacités nationales, en particulier dans les domaines de la collecte et de la gestion des données, ainsi que dans la production et la diffusion d'informations d'évaluations pertinentes au regard des politiques.

La communication à grande échelle entre les CRN et CTE a amélioré la qualité des

données et des informations aux niveaux national et européen et a aidé de nombreux pays à renforcer les capacités de leurs systèmes de surveillance et de rapports existants. Du fait de leur participation ancienne à l'AEE et plus récente à Eionet, les nouveaux États membres de l'UE ont pu sensibiliser sur l'importance des questions environnementales et influencer sur la nature et la portée de leurs systèmes nationaux de surveillance et d'information.

Rationaliser les rapports en Europe

Les données que les pays doivent transmettre au niveau européen sont collectées et analysées de façon transparente par l'AEE et les CTE en vue d'apporter une vision globale de l'environnement en Europe. Ce système permet également de tester les performances environnementales des pays. Les pays membres du réseau Eionet sont également encouragés à développer leurs réseaux nationaux de façon à assurer la compatibilité avec les besoins en rapports au niveau de l'UE et international.

Déclarations de quelques membres du réseau Eionet



“ La coopération de la Norvège avec l’Agence européenne pour l’environnement nous aide à avoir une meilleure idée de l’état de l’environnement du pays, et de ce que nous pouvons faire nous-mêmes. »

Johnny Auestad, agence norvégienne chargée du climat et de la pollution

“ Le plus important avec ces connaissances, c’est qu’elles sont traduites dans la langue de la politique environnementale et qu’elles sont utilisées non seulement au niveau européen, mais aussi au niveau national. »

Liutauras Stoskus, agence lituanienne pour la protection de l’environnement

“ Il est très important pour nous d’accéder au réseau Eionet, d’autant que nous ne faisons pas partie des États membres de l’UE. Pourquoi? Parce que nous pouvons maintenant partager des données comparables. »

Nicolas Perritaz, Office fédéral de l’environnement de Suisse

“ ...notre objectif principal était de tirer un enseignement de l’expérience européenne ... et de l’appliquer au niveau national... »

Dejan Lekic, agence serbe pour la protection de l’environnement

“ Nous ne pouvons plus imaginer de travailler uniquement à l’échelle nationale. Les questions environnementales doivent être abordées au niveau européen, voire au-delà. Ce qui nous intéresse le plus dans l’AEE, c’est qu’il s’agit d’un centre d’échange de connaissances et d’informations »

Jacques Thorette, Institut français de l’environnement

“ ...tout cela nous donne de nombreuses opportunités de répondre à la politique européenne, de nous améliorer, de voir ce que font les autres, de comparer, et d’être bien plus actifs. »

Mata Aravantinou, ancien ministère grecque de l’environnement, de l’aménagement du territoire et des travaux publics



Eionet : un contenu commun



Un contenu commun, car pour s'attaquer aux problèmes environnementaux, il convient d'adopter une approche européenne concertée. Le réseau Eionet a joué un rôle clé pour parvenir à la coopération nécessaire, grâce au partage des données et des informations sur l'environnement en Europe.

Très tôt, les partenaires de l'AEE et d'Eionet ont identifié un ensemble de flux de données prioritaires. Autant que possible, les données et les informations déjà transmises par les pays dans le cadre de leurs obligations de rapport aux niveaux de l'UE ou international sont utilisées dans le réseau Eionet. Ceci signifie que les données collectées au niveau national peuvent être mises à disposition

de nombreux destinataires et utilisées à des fins très diverses, aux niveaux régional, national et international. Ceci permet aussi aux pays de consacrer des ressources à leurs obligations légales et morales de rapport.

Les données et les informations partagées au sein d'Eionet sont utilisées dans le cadre des analyses et des évaluations d'envergure européenne de

l'AEE. Elles sont aussi à la base des «indicateurs clés» de l'AEE. Un rapport annuel de progression⁽¹⁾ est rédigé par l'AEE et porte sur les performances des pays dans la fourniture de ces données (en termes d'actualités de ces données, d'exhaustivité et de qualité). Cet exercice est utile pour tester les performances du pays et les encourager à améliorer leurs réponses.

Environnement européen : état et perspectives, évaluations des pays

Ces dernières années, le réseau Eionet a défini un processus d'évaluation des pays qui s'appuie sur une approche commune mais tient aussi compte des diversités nationales. Il est donc possible d'informer le lecteur des circonstances qui influencent fortement la mise en œuvre de la politique, ainsi que des différentes mesures que les pays adoptent, souvent en complément de celles qui sont imposées par les réglementations européennes et les accords environnementaux multilatéraux. Les contributions à l'évaluation des pays sont totalement basées sur le web. Elles couvrent différents domaines thématiques et sont structurées à partir de questions bien définies.

SOER 2010 évaluations des pays :
<http://www.eea.europa.eu/soer/countries>



⁽¹⁾ <http://www.eea.europa.eu/publications/eionet-priority-data-flows-may-2>

Eionet : une infrastructure partagée



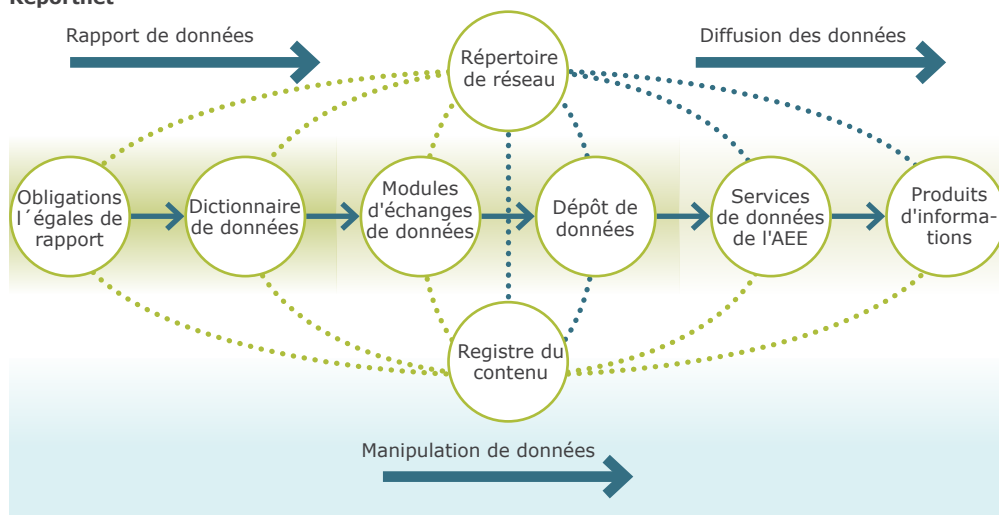
Dès le début, l'AEE et le réseau Eionet ont tiré parti des tout derniers développements technologiques, s'appuyant sur des infrastructures et des outils transparents et ouverts, définissant et appliquant des normes communes.

Depuis plus de 10 ans, les pays membres du réseau Eionet utilisent Reportnet comme infrastructure de rapports (?) pour fournir des données et des informations aux niveaux européen et international. Reportnet est un ensemble d'outils et d'applications web qui permet aux pays de transmettre des données et

des informations. Le système intègre divers services web et permet une répartition des responsabilités. Initialement, Reportnet servait à rationaliser les rapports sur les données et informations environnementales à l'AEE et finalement à la Commission européenne. La distribution à toutes les organisations nationales,

régionales et internationales est désormais plus transparente. Certains pays utilisent Reportnet pour remplir quasiment toutes leurs obligations nationales et internationales en termes d'obligation légale de rapport, notamment ceux destinés aux organes des Nations unies.

Reportnet



(?) <http://www.eionet.europa.eu/reportnet>



Système de partage d'informations sur l'environnement : SEIS



Au travers du réseau Eionet, les membres de l'AEE et les pays partenaires œuvrent en faveur d'un système plus rationalisé et intégré d'informations sur l'environnement en Europe.

Le concept du SEIS (Système de partage d'informations sur l'environnement) a été défini à partir des expériences tirées du réseau Eionet. SEIS est une initiative commune de la Commission européenne, de l'AEE et des partenaires d'Eionet. Elle a pour but d'améliorer la collecte, l'échange et l'utilisation des données et informations sur

l'environnement en Europe; elle compte également simplifier et moderniser les systèmes et processus en place pour créer un système en ligne d'information d'envergure européenne qui soit décentralisé, intégré et interopérable. Le système SEIS s'appuie sur les principes qui soutiennent la plupart des processus AEE/Eionet.

Le SEIS en pratique – l'exemple d'Eye on Earth ⁽³⁾

Un exemple de mise en œuvre des principes du SEIS est le développement d'Eye on Earth, un «service d'information du public au niveau mondial» de création et de partage d'informations. Au cours des prochaines années, Eionet emploiera Eye on Earth pour le soutenir dans son rôle grandissant innovateur en matière de partage d'information, et pour renforcer l'efficacité et l'efficience du réseau en matière de collecte et de diffusion d'informations environnementales.

Les principes du SEIS en pratique

1. Gérer les informations au plus près possible de leurs sources
2. Collecter les informations une fois, les partager et les utiliser souvent
3. Aider les autorités publiques à remplir leurs obligations légales de rapport
4. Aider les autorités publiques à évaluer l'état de l'environnement et l'efficacité de la politique environnementale, et à définir une nouvelle politique le cas échéant
5. Faciliter les comparaisons géographiques de l'environnement
6. Aider les citoyens à participer au développement et à la mise en œuvre de la politique environnementale, et leur accorder un accès total aux informations
7. Utiliser des normes ouvertes.

⁽³⁾ <http://eyeeonearth.org>

Le réseau Eionet en action



Soutenir l'évaluation et le développement des politiques environnementales grâce à des partenariats et au partage d'informations, comme le montre l'exemple d'Eionet, est un modèle de réussite qui peut être appliqué à d'autres régions du monde ou qui peut aider à les mettre en connexion.

La gouvernance environnementale se doit d'être efficace à tous les niveaux pour trouver des solutions aux menaces qui pèsent sur l'environnement, dans un contexte de mondialisation où les nations, les économies et les personnes sont interconnectées.

L'amélioration de la gouvernance dépend en grande partie de la création d'une base de données crédible, sûre, pertinente et accessible, afin que les décideurs politiques fondent leurs décisions sur des informations solides. Pour renforcer l'interface entre sciences et politique, il est essentiel de partager les données et les informations sur l'environnement aux niveaux national, régional et mondial (grâce à des structures de réseau comme Eionet).

Eionet : un modèle pour d'autres régions

L'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) offre un financement pour renforcer la coopération entre l'UE et ses voisins à l'Est et au Sud. L'IEVP est le cadre de mise en œuvre d'une série d'activités visant à renforcer la surveillance de l'environnement ainsi que la gestion des données et des informations associées, conformément aux principes du SEIS. Le réseau Eionet représente une base inestimable pour effectuer ce travail.

Il a aussi été reconnu comme un élément clé de la création des réseaux d'observation de longue durée de l'Arctique (SAON — Sustaining Arctic Observing Networks). Le but des SAON est d'améliorer les activités d'observation de l'Arctique en favorisant les partenariats et les synergies entre les réseaux d'observation et de données en place, et en encourageant le partage des données et des informations.

Dans le contexte mondial, le réseau Eionet, avec sa structure unique de coopération institutionnelle, de contenu commun et d'infrastructures et outils informatiques partagés, a servi de modèle pour soutenir les efforts du PNUE en vue d'établir une structure de mise en réseau et une plateforme web pour faciliter le partage de données, d'informations et d'évaluations.



Institutions des PFN

Albanie	Agency of Environment and Forestry (AEF)
Allemagne	Umweltbundesamt (UBA) — <i>Federal Environment Agency</i>
Ancienne République yougoslave de Macédoine	Министерство за животна средина и просторно планирање, Македонски информативен центар за животна средина — <i>Ministry of Environment and Physical Planning, Macedonian Environmental Information Center</i>
Autriche	Umweltbundesamt — <i>Environment Agency Austria</i>
Belgique	Interregional Cell for the Environment (IRCEL-CELINE)
Bosnie-Herzégovine	Federal Ministry for Environment and Tourism of the Federation of Bosnia and Herzegovina
Bulgarie	Executive Environment Agency (BEEA)
Chypre	Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment
Croatie	Agencija za zaštitu okoliša — <i>Croatian Environment Agency (CEA)</i>
Danemark	Danish Nature Agency
Espagne	Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente — <i>Ministry of Agriculture, Food and Environment</i>
Estonie	Keskonnateabe Keskus (KTK) — <i>Estonian Environment Information Centre (EEIC)</i>
Finlande	Suomen ympäristökeskus (SYKE) — <i>Finnish Environment Institute (SYKE)</i>
France	Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) — <i>Ministry for Ecology, Sustainable Development, Transport and Housing</i>
Grèce	Υπουργείο Περιβάλλοντος, Ενέργειας και Κλιματικής Αλλαγής — <i>Ministry for the Environment, Energy and Climate Change</i>
Hongrie	Ministry of Rural Development
Irlande	Environmental Protection Agency
Islande	Environment Agency of Iceland
Italie	Istituto Superiore per la Protezione e Ricerca Ambientale (ISPRA) — <i>Institute for Environmental Protection and Research</i>
Kosovo, dans le cadre de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies 1244/99	Environmental Protection Agency
Lettonie	Latvijas Vides, ģeoloģijas un meteoroloģijas centrs (LVĢMC) — <i>Latvian Environment, Geology and Meteorology Centre (LEGMC)</i>
Liechtenstein	National Office for Forests, Nature and Land Management
Lituanie	Environmental Protection Agency (EPA)
Luxembourg	Ministère du Développement durable et des Infrastructures — <i>Ministerium für nachhaltige Entwicklung und Infrastruktur — Ministry of Sustainable Development and Infrastructure</i>
Malte	Malta Environment and Planning Authority
Monténégro	Ministry of Sustainable Development and Tourism
Norvège	Klima- og forureiningsdirektoratet (Klif) — <i>Climate and Pollution Agency (Klif)</i>
Pays-Bas	Planbureau voor de Leefomgeving (PBL) — <i>PBL Netherlands Environmental Assessment Agency</i>
Pologne	Główny Inspektorat Ochrony Środowiska — <i>Chief Inspectorate for Environmental Protection</i>
Portugal	Agência Portuguesa do Ambiente, I.P. (APA, I.P.) — <i>Portuguese Environment Agency</i>
République slovaque	Slovenská agentúra životného prostredia (SAŽP) — <i>Slovak Environmental Agency (SEA)</i>
République Tchèque	CENIA, česká informační agentura životního prostředí — <i>CENIA, Czech Environmental Information Agency</i>
Roumanie	Ministry of Environment and Forestry
Royaume-Uni	Department for Environment, Food and Rural Affairs (Defra)
Serbie	Serbian Environmental Protection Agency (SEPA)
Slovénie	Agencija Republike Slovenije za okolje — <i>Slovenian Environment Agency</i>
Suède	Naturvårdsverket — <i>Swedish Environmental Protection Agency</i>
Suisse	Bundesamt für Umwelt (BAFU) — <i>Office fédéral de l'environnement (OFEV)</i> — <i>Ufficio federale dell'ambiente (UFAM)</i> — <i>Federal Office for the Environment (FOEN)</i>
Turquie	Çevre ve Şehircilik Bakanlığı — <i>Ministry of Environment and Urbanisation</i>

България Belgique/België Bosna i Hercegovina Česká republika Crna Gora/Црна Гора Danmark
Deutschland Eesti Ελλάδα España France Hrvatska Ireland Ísland Italia Kosovo under UNSCR
144/99 Κύπρος Latvija Liechtenstein Lietuva Luxembourg Magyarország Malta Nederland Norge
Österreich Polska поранешна југословенска Република Македонија Portugal Romania Shqipëri
Slovenija Slovenská republika Србија Schweizerische Eidgenossenschaft/Confédération suisse/
Confederazione Svizzera/Confederaziun svizra Suomi/Finland Sverige Türkiye United Kingdom
България Belgique/België Bosna i Hercegovina Česká republika Crna Gora/Црна Гора Danmark
Deutschland Eesti Ελλάδα España France Hrvatska Ireland Ísland Italia Kosovo under UNSCR
144/99 Κύπρος Latvija Liechtenstein Lietuva Luxembourg Magyarország Malta Nederland Norge
Österreich Polska поранешна југословенска Република Македонија Portugal Romania Shqipëri
Slovenija Slovenská republika Србија Schweizerische Eidgenossenschaft/Confédération suisse/

Pour de plus amples informations :

AEE :

www.eea.europa.eu

Liste des PFN et des CTE :

eea.europa.eu/about-us/countries-and-eionet/list-of-members-of-the-nfp-eionet-group

Infrastructures et outils d'Eionet :

www.eionet.europa.eu

Photos :
© Paweł Kazmierczyk;
p. 4, droit : © Paweł Ehrlich, CENIA

Agence européenne pour l'environnement
Kongens Nytorv 6
1050 Copenhagen K
Danemark

Tel. : +45 33 36 71 00
Fax : +45 33 36 71 99

Site web : www.eea.europa.eu
Requêtes : www.eea.europa.eu/enquiries



Publications Office

